

Registre des délibérations - Délibération n°13 : 10/05/2017

FÊTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE DANS LE CADRE DU « MOIS DES PARCS 2017 »

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

► **Avaient donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

► **Étaient absents-excuses :**

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

► **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC - 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2017

Application agréée E-localite.com

Délibération n° 13: 10/05/2017

FÊTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE DANS LE CADRE DU « MOIS DES PARCS 2017 »

Pour 2017, le Parc naturel régional de Camargue souhaite organiser « La fête du Parc de Camargue », dans le cadre de la manifestation « Le Mois des Parcs » portée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette manifestation vise à sensibiliser les habitants de la Région à la qualité et à la diversité du territoire régional, ainsi qu'à l'action spécifique des Parcs naturels régionaux.

Le Parc naturel régional de Camargue participe à cet événement en organisant un moment fort (Fête du Parc) le dimanche 1er octobre au Sambuc, hameau de la commune d'Arles. En Camargue, les partenaires professionnels et associatifs seront sollicités pour proposer des visites et des animations.

Pour assurer l'organisation et l'animation de la journée, chaque Parc naturel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie du soutien financier et de la communication de la Région. Cela permet d'assurer une programmation de qualité et de proposer la gratuité des activités à tous les participants.

Pour prendre en charge la logistique de l'événement en Camargue, il est sollicité une aide financière de 15 000 € (100 %) auprès de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Logistique – Régie : Organisation, régie technique et aménagement (matériels et logistique)	11 500 €	Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 000€
Animations	3 500 €		
Total	15 000 €	Total	15 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à solliciter les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
 Mas du Pont de Rousty
 13200 ARLES
 Tél. 04 90 97 10 40
 Fax 04 90 97 12 07

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage effectué le

23 MAI 2017

24 MAI 2017

Le Président,
Roland Chassain

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/05/2017

Application agréée f-legalite.com

013-251382295-20179510-DEL_13_FETEPRARC-D